

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Aide-mémoire conjoint de la sixième revue du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence Education-Formation(PAQUET-EF)

Juillet 2019

Table des matières

Introduction 3
I. Méthodologie 3
II. Constats 5
III. Recommandations 9
III.1 Recommandations transversales (7) 9
III.2 Ministère de l'Education nationale/ ANPECTP (11) 10
III.3 Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat (04) 10
III.4 Ministère de L'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (03) 10
Conclusion 11
Annexes 11

Introduction

La sixième revue annuelle du secteur de l'Éducation et de la Formation marque la première année de mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence Éducation-Formation(PAQUET-EF) mis à jour pour couvrir la période 2018-2030.

Elle coïncide avec la mise en place d'un nouveau gouvernement formé à l'issue des élections présidentielles de février 2019.C'est ainsi que les départements techniques en charge du secteur Éducation-Formation (Ministère de l'Education nationale, Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) ont connu de nouveaux responsables à leur tête. Contexte qui n'a pas été sans effet sur la tenue de la revue initialement prévue au mois d'avril 2019.

Tenue les 31 mai et 1er juin 2019 à l'hôtel Ngor Diarama de Dakar, la revue sectorielle du PAQUET-EF fut un moment au cours duquel les performances du secteur durant l'année écoulée et la programmation de l'année en cours ont été partagées et des recommandations en vue d'améliorer la gestion du système formulées.

Il s'est agi pour cette année-ci de i) partager le niveau de mise en œuvre des recommandations de la 5ème revue du PAQUET-EF tenue en 2018,ii) d'analyser les performances sectorielles sur la base de la nouvelle matrice des vingt(20) indicateurs clés de suivi du PAQUET-EF pour la période 2018 -2022,iii) de valider le rapport annuel de performance (RAP) 2018 et le plan de travail (PTA) 2019 du PAQUET-EF, iv) et de procéder à une auto évaluation de l'efficacité et de l'efficience des revues sectorielles organisées dans le cadre du dialogue politique et technique .

Le présent aide-mémoire expose une analyse conjointe (partenaires et gouvernement) du déroulement de la revue nationale, des constats et des conclusions et recommandations qui en sont issues.

I. Méthodologie

En prélude aux deux jours de revue nationale, il y a eu : les revues régionales qui se sont tenues dans chaque région dans la période du 22 au 24 mai 2019 et les pré revues destinées aux différentes

familles d'acteurs (collectivités territoriales, société civile/secteur privé, et Partenaires techniques et Financiers) respectivement les 27,28 et 29 mai 2019.

La revue sectorielle nationale du PAQUET-EF a vu la participation de toutes les familles d'acteurs, société civile, parents d'élèves, syndicats d'enseignants, élus locaux, Partenaires techniques et financiers, secteur privé et administration.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées respectivement par le représentant de la société civile, le représentant de l'Union nationale de l'association des élus locaux, le représentant du Ministre de la Femme, de la Famille, de la Protection de l'Enfant et du Genre, et par le représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Directeur de l'UNESCO, chef de file des Partenaires techniques et financiers et agence de coordination du Groupe national des Partenaires de l'Education et de la Formation(GNPEF), le Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat, Président entrant du GNPEF et pour le discours d'ouverture par le Ministre de l'Éducation nationale,

L'agenda de rencontre était séquencé entre les présentations relevant du bilan 2018 et celles de la programmation 2019.

Pour ce faire, l'équipe technique a d'abord présenté (i) l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la revue 2018, (ii) puis l'état d'avancement de la matrice des 20 indicateurs de dialogue sectoriel sur la base de laquelle les progrès du secteur de l'Education et de la Formation en matière de performances sont appréciés, (iii) ensuite les rapports annuels de performance des différents ministères en charge du secteur de l'Education et de la Formation (iv) et enfin la présentation du plan de travail annuel du secteur.

L'option retenue était de rappeler rapidement les résultats de 2018 avec un temps limité à quinze (15) minutes par présentation. Les PTA ministériels de 2019 n'ont pas été présentés à la revue nationale ; c'est le PTA sectoriel qui a fait l'objet de présentation.

Après les présentations de l'équipe technique, les familles d'acteurs respectivement la société civile, les élus locaux et les Partenaires techniques et Financiers ont présenté leurs contributions. Il s'en est suivi une heure de discussion générale portant sur toutes les présentations.

Les familles d'acteurs ont également réfléchi sur quatre enjeux majeurs du système notamment la question enseignante, l'inclusion, le pilotage/financement et la décentralisation/déconcentration. Pour chaque thématique, les défis et les facteurs déterminants ont été identifiés et des pistes de solutions préconisées. Ces groupes de travail ont aussi servi de base pour effectuer l'auto évaluation de l'organisation de la revue 2019.

II. Constats

Les constats portent aussi bien sur l'organisation de la revue que sur les documents produits et présentés à la revue.

En ce qui concerne l'organisation de la revue, quelques points positifs ont été notés. Il s'agit notamment de l'existence de termes de référence partagés avec les différents acteurs et ensuite de la participation effective de toutes les familles d'acteurs dont celle des Partenaires techniques et financiers, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé, de l'administration centrale et déconcentrée.

Toutefois, il faut noter que la revue du secteur de l'Education et de la Formation de 2019 s'est tenue avec un grand retard par rapport aux années passées. En outre, les différentes familles d'acteurs n'ont été informées des dates de revues que 14 jours avant le démarrage du processus de celles-ci. A cela s'ajoute le fait que les documents de travail aient été mis à disposition des familles d'acteurs dans des délais serrés, 10 jours avant la tenue de la revue et il s'agissait aussi de documents à finaliser.

Aussi, il convient de relever que toutes les revues régionales ont été tenues cette année avant la revue nationale. Toutefois, les informations issues des revues régionales n'ont pas pu servir dans les échanges au niveau nationale. Les rapports des revues régionales ont été transmis au niveau national après la revue compte tenu des délais très serrés entre la tenue de celles-ci et celle de la revue nationale. Un délai d'un mois entre l'organisation des revues régionales et celle de la revue nationale permettrait une meilleure exploitation des données régionales dans l'appréciation de la performance au niveau national.

Par ailleurs, la révision des documents produits notamment celle du rapport annuel de performances a été recommandée par tous les acteurs. Bon nombre d'indicateurs n'étaient pas renseignés par

manque de données statistiques et beaucoup d'informations exposées concernent les résultats de de 2017 et ne reposent pas sur une analyse approfondie permettant de comprendre les réelles causes des situations et les résultats décrits. Alors que l'on traite des performances de 2018, l'analyse de l'efficacité interne à l'élémentaire relativement aux redoublements et aux abandons de 2017 en est une bonne illustration en comparant les données de 2016 et 2017. Il est indiqué dans le rapport qu'« En 2017, le taux de redoublement total à l'Elémentaire est de 3,68% pour une cible de 3,30% soit un écart de 0,38%. Comparé à 2016, une baisse de 0,02 point de pourcentage est enregistrée. Pour ne citer que cet exemple.

L'absence marquée d'informations sur la part du financement du secteur destinée à l'éducation de niveau primaire et sur les stratégies mises en place pour la résorption des enfants hors de l'école constitue un point de vigilance relevé déjà dans la lettre d'endossement du PAQUET-EF et par le Partenariat mondial pour l'éducation(PME) dans l'approbation du Programme d'Appui au Développement de l'Education au Sénégal(PADES).Elle fait l'objet d'un suivi particulier de la part du Groupe Thématique Education-Formation (GTEF).

Par ailleurs, sur les 20 indicateurs de dialogue sectoriel retenus pour apprécier les performances du secteur de l'Education-Formation, il convient de retenir que des performances par rapport aux cibles arrêtées n'ont été notées que sur six indicateurs soit 30%. Des contreperformances sont enregistrées sur huit (8) indicateurs soit 40% et presque 30% des indicateurs n'ont pas été renseignés.

Toutefois, comparé aux valeurs de référence de 2017, le secteur est performant sur 09 indicateurs soit un taux de 45%.

Concrètement, sur les dix indicateurs d'accès, seuls trois ont été réalisés avec succès soit un taux de 30% ; deux de ces dix indicateurs n'ont pas été renseignés faute de données statistiques ; les objectifs de 2018 fixés pour les cinq indicateurs restants n'ont pas été atteints.

De même, sur les six indicateurs de qualité, deux n'ont pas atteint leurs cibles pour 2018 et les quatre autres n'ont pas été renseignés. Les problèmes au niveau de la qualité persistent.

Pour les quatre indicateurs de gouvernance (part des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB, part des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du budget national, nombre de revues régionales, part des dépenses en recherche de Développement en pourcentage du PIB), les objectifs

fixés en 2018 pour les trois premiers ont été atteints soit un taux de 75% contrairement à celui lié à la part des dépenses en recherche de Développement en pourcentage du PIB.

Parmi les 20 indicateurs de dialogue sectoriel, neuf concernent le ministère de l'Education nationale, cinq la Formation professionnelle et technique, trois l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation et trois la Gouvernance sectorielle.

Sur les cinq indicateurs de la Formation professionnelle et technique deux n'ont pas été renseignés. Pour les deux autres, qui concernent le pourcentage d'apprentis certifiés (78.35% pour une cible de 85% soit un écart de – 6.65%) et le taux de réussite aux différents examens professionnels et techniques (pour les examens professionnels 48.77% pour une cible de 90% soit un écart de – 41.23% et le pour le baccalauréat technique 55.62% pour une cible de 65% soit un écart de -9.48%), on constate que les cibles arrêtées pour 2018 n'ont pas été atteintes et que l'indicateur portant sur le « taux d'accroissement des effectifs des apprenants de la FPT » n'a pas été traité dans le rapport annuel de Performance (RAP) 2018..

Sur les neufs indicateurs du ministère de l'Education nationale, trois ont dépassé les cibles attendues soit un taux de 33,3%, qui sont "le taux brut de scolarisation au moyen général, la cible est atteinte. En 2018, le TBS global réalisé est de 49,5%, un peu au-dessus de la cible (49,3%) avec un léger dépassement de 0,20 points de pourcentage", le "Taux brut de scolarisation au secondaire general est de 33,8% en 2018 dépassant la cible (32,2%) de 1,6 points de pourcentage et" le pourcentage d'apprenants ayant atteint un seuil minimum de maîtrise en langue, mathématiques et CVC dans les CAF qui se situe à 87,30% dépassant la cible arrêtée en 2018(80, %) d'environ 7,3 points de pourcentage". L'indicateur non renseigné concerne la "Proportion élèves de la sixième année atteignant un niveau de compétence minimum".

Sur les trois indicateurs concernant le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, un seul le "nombre d'étudiants pour 100 000 habitants (1209) a dépassé sa cible (1118) de 91 points soit un taux de 33%. L'indicateur sur la "Part des dépenses en Recherche et Développement dans le PIB" (0,80%) n'a pas atteint sa cible (0, 85%).Le troisième indicateurs" "Pourcentage de filles dans les filières STEM" n'est pas renseigné.

Les trois indicateurs de la Gouvernance sectorielle "la part des dépenses d'éducation du secteur en % du PIB (5,96%) pour une cible de 5,8%, la part des dépenses publiques d'éducation sur budget

du Gouvernement HSD (28,98%) pour une cible de (26,7%)et le Nombre de revues régionales organisées /an (14) pour une cible de 14" ont tous atteint ou dépassé leurs cibles soit un taux de 100%.

Partant de ces résultats, le constat général issu des interventions des familles d'acteurs est que le système est confronté à d'importants défis qu'il faut adresser avec acuité. Il s'agit entre autres de:

- l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages ,de l'amélioration de l'efficacité interne à tous les niveaux d'éducation mais plus particulièrement à l'élémentaire ;
- la prise en charge inclusive des personnes et enfants vulnérables et autres exclus du système éducatif notamment les enfants en situation de handicap, les jeunes et adultes analphabètes ;
- la prise en compte des préoccupations liées à la disponibilité effective des données statistiques de qualité pour tous les sous-secteurs et de manière harmonisée ;
- l'inexistence ou la non adoption de certains textes législatifs et règlementaires relatifs au droit à l'éducation des enfants notamment la loi sur la modernisation des daaras ;
- l'amélioration des modes opératoires pour la livraison des infrastructures dans les meilleurs délais afin de permettre au système de suivre le rythme de croissance de la demande ;
- les faibles taux d'exécution des dépenses d'investissements.

La programmation 2018 traduite dans le Plan de travail annuel se chiffre à sept cent quarante-neuf milliards huit cent quarante-cinq million cent quatre-vingt-sept mille quatre cent trente un mille virgule quatre-vingt-dix-sept (749 845 187 431,31) FCFA ainsi réparti entre les différents ministères :

- ministère de l'Education nationale : 65,2% ;

- ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : 26,0%

- ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat : 8,0%

- ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfance/Agence de Petite enfance et de la Case des Tout-petits : 0,7%

L'examen de la programmation 2019 révèle un financement destiné à 87% aux dépenses de fonctionnement ; ce qui laisse une faible marge de financements (13%) destinés à l'investissement.

Il faut aussi noter que dans les dépenses de fonctionnement, 96,52% du financement sont constitués de dépense de personnel.

A cela s'ajoute un gap de financement noté entre ce qui était prévu dans le plan d'action 2019 du PAQUET-EF qui s'élevait à neuf cent dix hui milliard cent seize million cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (918 116 578 799) FCFA et les prévisions de dépenses dans le plan de travail annuel de travail 2019 d'un montant de sept cent quarante-neuf milliards huit cent quarante-cinq million cent quatre-vingt-sept mille quatre cent trente un mille virgule quatre-vingt-dix-sept (749 845 187 431,31) FCFA. Un écart de cent soixante-huit milliard deux cent soixante-onze millions trois cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-six virgule quatre-vingt-dix-sept (168 271 391 366,97) FCFA représentant dix-huit (18) % du financement du Plan d'actions est donc enregistré.

III. Recommandations

Les recommandations issues de la revue annuelle du secteur de l'Education et de la Formation sont au nombre de vingt-cinq (25) ainsi réparties :

III.1 Recommandations transversales (7)

-Mettre en place au niveau de chaque Ministère un système d'information intégré qui combinerait et croiserait les données administratives et celles issues d'enquêtes pouvant être analysées et permettre une prise de décision éclairée ;

-Renforcer le suivi et la finalisation des programmes de construction et d'équipements scolaires, universitaires et de formation en mettant l'accent sur l'inclusion (normes pour le handicap, toilettes séparées etc.) ;

-Poursuivre les efforts consacrés à la formation des enseignants et aux conditions d'enseignement ;

-Mettre en place un cadre de concertation interministériel fonctionnel en vue de renforcer la synergie d'action entre les ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Formation Education-Formation (PAQUET-EF) 2018-2030 ;

- Co-financer l'organisation des revues nationale et décentralisée ;

- Développer une stratégie d'amélioration de la transition des apprenants du cycle fondamental vers la FPT et

- Assurer la libération à temps des fonds de contrepartie par le MEPC et MFB conformément aux accords de financement entre l'État et les PTF du secteur ;

III.2 Ministère de l'Education nationale/ ANPECTP (11)

-Résorber le déficit d'IEMS et d'enseignants notamment dans certaines disciplines scientifiques

-Mettre en place un dispositif de formation initiale et continuée de tous les facilitateurs et superviseurs

-Créer des classes préparatoires dans les écoles élémentaires dont les localités ne disposent pas de Structures DIPE

-Diligenter l'adoption de la loi portant statut des daara et la signature des décrets d'application

-Institutionnaliser les cours de soutien pour la prise en charge effective et efficace des élèves de l'élémentaire et moyen en difficultés (renforcement, accompagnement, remédiation…);

-Renforcer les capacités des enseignants de l'élémentaire en didactique de la lecture et des mathématiques, en évaluation et en pédagogie différenciée notamment la remédiation et inclusion ;

-Finaliser et adopter le modèle national harmonisé d'utilisation des langues nationales à l'école ;

-Redynamiser les structures de gestion dans le Moyen et secondaire général (CAP, CGE, OVDS, Gouvernement scolaire) ;

-Développer une stratégie nationale de prise en charge des enfants hors école et à risques de décrochage ;

-Prendre en charge le problème de l'état civil des élèves et

-Assurer la généralisation effective de la gestion budget consolidé d'investissement (BCI) par les collectivités territoriales.

III.3 Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat (04)

-Renforcer la déconcentration et la décentralisation de la Formation Professionnelle et Technique à travers la généralisation de l'élaboration et de mise en œuvre des plans départementaux de développement de la FPT ;

-Renforcer au plan financier, le déploiement massif de l'apprentissage notamment la formation technique et la certification des apprentis ;

-Généraliser l'Approche par les compétences (APC) au niveau de la FPT et

-Renforcer l'autonomisation des Etablissements de Formation professionnelle et technique

III.4 Ministère de L'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (03)

-Initier / finaliser les documents stratégiques notamment les Plans Stratégiques de Développement (PSD) ;

-Mettre à jour le calendrier universitaire ;

-Harmoniser la mise en œuvre du système LMD et engager la "semestrialisation"

Conclusion

Au Sénégal, il est à noter que l'approche sectorielle continue de prévaloir dans le secteur de l'Education et de la Formation. Les documents élaborés traitent du bilan et de la programmation au niveau des quatre ministères impliqués dans la gestion du secteur. Le dialogue sectoriel connait un dynamisme tant au niveau de la revue nationale, qu'au niveau des revues régionales organisées cette année et au niveau du GNPEF.

Les performances relevées tant au niveau sectoriel qu'au niveau ministériel s'avèrent insuffisantes avec des taux de réussites assez mitigés. Toutefois, tous les indicateurs transversaux de gouvernance de la matrice de dialogue sectoriel ont été atteint leurs cibles.

Des efforts devraient être consentis dans l'élaboration de stratégies permettant d'atteindre les résultats arrêtés d'un commun accord dans la politique sectorielle

Les améliorations devraient aussi porter sur les données statistiques à compléter tant au niveau de la matrice de dialogue sectoriel qu'au niveau des indicateurs des différents ministères.

Les recommandations formulées pour des améliorations sont sériées selon les différents centres de responsabilité.

Annexes

Liste des participants, les TDRs, le chronogramme etc…

Signé

Pour le Président du Groupe Nationale Des Partenaires de l'Education Et de la Formation (GNPEF)	Pour l'Agence de Coordination du Groupe National des Partenaires de l'Education et de la Formation(GNPEF)
M. Dame DIOP Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat	M. Dimitri SANGA Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest-Sahel